

manuel

Françoise Pérochon
Régine Bonhomme

ENTREPRISES
EN DIFFICULTÉ
INSTRUMENTS
DE CRÉDIT ET
DE PAIEMENT

7^e édition

L.G.D.J

Sommaire

PREMIÈRE PARTIE	
ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	
PREMIÈRE SOUS-PARTIE	
LE TRAITEMENT AMIABLE	
DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	
Chapitre 1 : La détection précoce des difficultés de l'entreprise.....	19
Section 1 : Le déclenchement des procédures d'alerte.....	21
Section 2 : Le déroulement des procédures d'alerte.....	24
Chapitre 2 : La résolution amiable des difficultés de l'entreprise.....	32
Section 1 : Les procédures de conciliation et de règlement amiable.....	41
Section 2 : L'action des pouvoirs publics.....	41
DEUXIÈME SOUS-PARTIE	
LE TRAITEMENT JUDICIAIRE	
DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	
Titre 1 : L'ouverture de la procédure collective.....	91
Chapitre 1 : Les conditions d'ouverture.....	97
Section 1 : La personne.....	99
Section 2 : La situation.....	99
Chapitre 2 : La procédure d'ouverture.....	116
Section 1 : Les auteurs de la saisine.....	137
Section 2 : Le tribunal compétent.....	137
Section 3 : Le jugement d'ouverture.....	146
Titre 2 : Le déroulement de la procédure collective.....	154
Chapitre 1 : La sauvegarde.....	181
Section 1 : La période d'observation.....	183
Section 1 : Le gel du passif.....	183
Section 2 : La poursuite de l'activité.....	185
Section 2 : Le plan de sauvegarde.....	219
Section 2 : Le redressement judiciaire.....	285
Section 1 : Le domaine du redressement judiciaire.....	347
Section 2 : Les différences de régime entre redressement judiciaire et sauvegarde.....	348
	352

Chapitre 3 : La liquidation judiciaire.....	365
Section 1 : Le jugement de liquidation judiciaire.....	366
Section 2 : Les opérations de la liquidation judiciaire.....	381
<i>Sous-section 1 : La réalisation de l'actif</i>	381
<i>Sous-section 2 : L'apurement du passif</i>	444
Section 3 : La clôture de la liquidation judiciaire.....	461
Titre 3 : La détermination du patrimoine du débiteur	477
Chapitre 1 : Les nullités de la période suspecte.....	479
Section 1 : Les règles générales.....	480
Section 2 : Les règles spéciales.....	486
Chapitre 2 : Le passif du débiteur.....	501
Section 1 : La déclaration des créances.....	502
Section 2 : La vérification et l'admission des créances.....	524
Chapitre 3 : L'actif du débiteur.....	533
Section 1 : Les revendications et restitutions mobilières.....	535
Section 2 : Les droits du conjoint.....	547
Titre 4 : Les sanctions	551
Chapitre 1 : Les sanctions patrimoniales.....	557
Section 1 : Les règles communes.....	560
Section 2 : Les règles spéciales aux deux cas de responsabilité.....	568
Chapitre 2 : Les sanctions professionnelles.....	587
Section 1 : La faillite personnelle.....	591
Section 2 : L'interdiction de l'article L. 653-8.....	595
Chapitre 3 : Les sanctions pénales.....	601
Section 1 : La banqueroute.....	603
Section 2 : Autres infractions.....	610
DEUXIÈME PARTIE	
INSTRUMENTS DE CRÉDIT ET DE PAIEMENT	
Titre préliminaire : Les effets de commerce	615
Titre 1 : Les instruments de crédit	625
Chapitre 1 : La lettre de change.....	627
Section 1 : La création et l'émission de la lettre de change.....	632
<i>Sous-section 1 : La création de la lettre de change</i>	633
<i>Sous-section 2 : L'émission de la lettre de change</i>	652
Section 2 : L'acceptation de la lettre de change.....	660
Section 3 : L'endossement de la lettre de change.....	673
Section 4 : L'aval de la lettre de change.....	691
Section 5 : Le paiement de la lettre de change.....	705
<i>Sous-section 1 : Le paiement selon les règles traditionnelles</i>	705
<i>Sous-section 2 : Le paiement selon la pratique contemporaine</i>	725
Chapitre 2 : Le billet à ordre.....	735
Section 1 : La création et l'émission du billet à ordre.....	737
Section 2 : Endossement, aval, paiement du billet à ordre.....	741

.....	365
.....	366
.....	381
.....	381
.....	444
.....	461
garanties du débiteur	477
.....	479
.....	480
.....	486
.....	501
.....	502
.....	524
.....	533
.....	535
.....	547
.....	551
.....	557
.....	560
.....	568
.....	587
.....	591
.....	595
.....	601
.....	603
.....	610
Titre 1 : L'ouverture de la procédure	
CHAPITRE 1 : Les conditions d'ouverture	
Section 1 : La situation	
.....	615
Section 2 : La procédure d'ouverture	
.....	625
.....	627
.....	632
.....	633
.....	652
.....	660
.....	673
.....	691
.....	705
.....	705
.....	725
.....	735
.....	737
.....	741

Chapitre 3 : Le bordereau de cession de créances professionnelles	743
Section 1 : Les conditions de la cession de créances professionnelles.....	746
Section 2 : Les effets de la cession de créances professionnelles.....	753
Titre 2 : Les instruments de paiement	777
Chapitre 1 : Le chèque	781
Section 1 : L'émission du chèque.....	783
Section 2 : L'endossement du chèque.....	805
Section 3 : Le paiement du chèque.....	808
Chapitre 2 : La carte de paiement	829
Section 1 : L'utilisation normale de la carte.....	835
Section 2 : L'utilisation anormale de la carte.....	853
Chapitre 3 : Le virement	863
Section 1 : L'opération de virement.....	865
Section 2 : Les dérivés du virement.....	874
Titre 3 : Les comptes bancaires	877
Chapitre 1 : Le droit commun des comptes bancaires	881
Section 1 : L'ouverture du compte.....	882
Section 2 : Le fonctionnement du compte.....	902
Section 3 : La clôture du compte.....	917
Chapitre 2 : Le compte courant	925
Section 1 : La théorie du compte courant.....	926
Section 2 : Les effets du compte courant.....	935

Journal officiel des annonces civiles et commerciales
 Code de commerce (art. L. 1403)
 Convention européenne des Droits de l'Homme
 Code général des collectivités territoriales
 Code monétaire et financier (art. L. 1403)
 Recueil Dalloz-Sirey ou Sirey tous les 1^{er} partie de l'ouvrage, décret n° 3005-1003 du 28 septembre 2005
 Dalloz Affaires
 Débits
 Répertoire du notaire Defrécois
 Décret loi
 Droit et Patrimoine
 Droit des sociétés
 Dictionnaire Permanent des Difficultés des Entreprises

Ces deux matières, connues également sous l'appellation ancienne mais évocatrice de « Faillites – Effets de commerce », constituent en général dans les programmes de Master (en Droit, AES, MSTCF, Gestion), le dernier volet de l'enseignement du droit commercial. À l'étude des entreprises en difficulté (alerte, conciliation, sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires), succède celle des instruments de crédit et de paiement au sens large (effets de commerce, bordereau « Dailly », chèque, carte, etc.) et de leur indispensable support, le compte bancaire.

L'ouvrage met en évidence les principes qui guident le raisonnement dans ces domaines complexes, très largement régis par des lois récentes (codifiées dans le Code de commerce et le Code monétaire et financier), notamment la loi de sauvegarde des entreprises du 26 juillet 2005, et s'attache à dégager l'apport d'une jurisprudence foisonnante.

Un index très développé en facilite grandement l'accès et en permet la consultation rapide, même sur des points de détail.

Françoise Pérochon, HEC, DJCE, agrégée des Facultés de Droit, professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, est l'auteur de la partie consacrée aux entreprises en difficulté.

Régine Bonhomme, agrégée des Facultés de Droit, professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, est l'auteur de la partie consacrée aux instruments de crédit et de paiement.



ISBN : 2.275.02661.4

www.eja.fr

35 €